



AGRICULTRICES LANAUDOISES D'INFLUENCE

Volume 2, numéro 1, mars 2014

MOT DE LA PRÉSIDENTE

2014 : ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

PROCLAMÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS-UNIES, VISE À REHAUSSER L'IMAGE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE À TRAVERS LE MONDE

Par Diane Brisson, présidente des Agricultrices de Lanaudière



La grande question : qu'est-ce une ferme familiale?

En ce qui me concerne, ce n'est pas le nombre d'acres de terre ni la grosseur des bâtiments que l'on possède qui identifient une entreprise comme une ferme familiale.

La ferme familiale est composée de gens qui ont décidé de s'inscrire dans un mode de vie.

Une passion coule dans leurs veines. Soucieux de bien faire vivre leur famille tout en nourrissant la population, les agricultrices et agriculteurs exploitant des fermes familiales considèrent la terre comme leur gagne-pain. Ces gens respectent la terre et l'environnement et aiment partager leurs connaissances acquises au fil des ans grâce à leur formation ou au savoir de leurs ancêtres.

Ce type de ferme permet de prendre le temps de vivre pleinement le quotidien, le plus sereinement possible, malgré les contraintes et la fameuse... température. La ferme familiale a la possibilité et la capacité de transférer un jour au suivant sans être enseveli sous une montagne de dettes ou de devoir gérer plusieurs employés. La ferme familiale d'aujourd'hui doit être rentable, c'est-à-dire composée d'un agrage adéquat ou d'un nombre suffisant d'animaux, permettant à la famille de bien vivre ensemble, dans la nature, au gré des saisons. Quel bel héritage pour nos enfants!

Ici, dans Lanaudière, les 1 566 entreprises agricoles s'étendent sur la presque totalité du territoire. La diversification du paysage et des couleurs locales séduisent plus de 40 productions agricoles différentes. Presque toutes les entreprises se méritent les titres honorables de **Ferme Familiale** et de **Gardienne du Patrimoine**.

Saviez-vous que?

Dans Lanaudière, près de 40 % des fermes ont un revenu brut sous les 50 000 \$, 43 % ont moins de 500 000 \$ et seulement 8 % des fermes ont un revenu brut de plus d'un million de dollars par année?

À VOS AGENDAS!

FORMATION

GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

Tous les organismes sont confrontés au défi de gérer efficacement les documents administratifs qu'ils produisent dans le cadre de leurs activités. Cette formation est créée dans le but de vous aider à assurer la gestion quotidienne de vos documents.

Quand : le 12 mars 2014, de 12 h 30 à 15 h 30

Où : Salle Boisée de la Fédération UPA de Lanaudière

Aperçu du contenu :

- Distinguer les différents types de documents
- Créer un plan de classification
- Créer un calendrier de conservation
- Classer physiquement des dossiers administratifs et les documents électroniques.

Cette formation s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et est conçue pour tous les types d'organismes.

Avant la formation, un dîner sera offert gratuitement par Les Agricultrices, soit à 11 h.

COÛT : 30 \$ pour les membres, dîner inclus
60 \$ pour les non-membres, dîner inclus

Faites vite, les places sont limitées!

Inscription obligatoire auprès d'Annie-Claude Moreau au 450 753-7486, poste 235.

SANTÉ & SÉCURITÉ

LE THÈME DE 2014 :

SÉCURITÉ EN ABATTAGE MANUEL D'ARBRES DANS LES BOISÉS DE FERME

Une nouvelle réglementation en santé et sécurité (RSSTAF), adoptée en 2013, touche maintenant les producteurs agricoles ayant des employés affectés à des travaux d'entretien et d'aménagement (abattage, récolte de bois de chauffage, etc.) dans les boisés de ferme.

On peut d'ores et déjà affirmer que l'organisation d'ateliers de prévention par Les Agricultrices de Lanaudière seront très utiles et riches en information et en échanges d'expériences avec les partenaires l'UPA CSST et le Réseau de santé publique en santé au travail.

Pour plus d'informations à ce sujet, venez nous rencontrer à notre kiosque sur la sécurité à l'Expo Rive Nord les 26, 27, 28 et 29 juin 2014.

FORMATION OBLIGATOIRE

ABATTAGE MANUEL D'ARBRES AVEC SCIE À CHAÎNE

Lors de la dernière réunion du conseil général de l'UPA, la nouvelle réglementation de la CSST a fait l'objet de discussions animées. Bien qu'en accord avec la formation obligatoire pour les travailleurs qui effectuent de l'abattage manuel d'arbres à la scie à chaîne, les représentants de l'Union estiment qu'un délai raisonnable doit être alloué afin de permettre aux milliers de producteurs et de travailleurs concernés de se former. Une lettre demandant à la ministre du Travail, Agnès Maltais, de retarder l'application du règlement, lui a été transmise.

ACTIVITÉS PASSÉES



Crédit photo: Les Équipements Harjo

15 janvier 2014, Saint-Hyacinthe : Voyage en autobus au Salon de l'agriculture et au Forum de la Fédération des Agricultrices du Québec. Formule très appréciée par les participants et participantes.



25 janvier 2014, Joliette : Après-midi de quilles au Salon Baby. Pour la 16^e année consécutive, cette activité est un incontournable pour les amateurs de quilles et les personnes qui soutiennent Les Agricultrices.

4 février 2014, Joliette : Sous le thème « La préparation d'un transfert : les incontournables » avait lieu, le 4 février dernier au Club de Golf de Joliette, la journée Transfert d'entreprise agricole 2014. Dans une ambiance familiale et chaleureuse, 83 personnes se sont rassemblées pour assister à des conférences et des séances d'informations leur fournissant les outils de base pour bien planifier un transfert de ferme.

Les participants ont bénéficié des conseils d'experts concernant les grandes étapes d'un transfert, la situation financière de l'entreprise pour un transfert réussi et la préparation de la retraite. Une conférence ayant pour titre « Préparer les agriculteurs de demain » a quant à elle permis de répondre aux questionnements de bien des participants. Finalement, deux entreprises agricoles ont témoigné de leur parcours en transfert de ferme : Réal Marien, Michèle Papineau, Stéphane Sansfaçon et Andréanne Marien de la Ferme Réal Marien de L'Épiphanie ainsi que Isabelle Lasalle, la relève de la Ferme Karibel de Saint-Paul-de-Joliette. Puisqu'ils sont passés par toutes les étapes d'un transfert, leurs témoignages ont permis aux participants de se faire une idée très précise de tout le processus et de ce que tout cela implique.

Les participants sont sortis ravis de leur journée, leur boîte remplie d'outils pour réaliser un transfert de ferme harmonieux et réussi!



TEST ATMAN

UN OUTIL POUR UN TRANSFERT RÉUSSI!

Créé par une firme de psychologues industriels de Montréal et validé scientifiquement, le test de personnalité Atman est basé sur la psychométrie. À quoi sert-il? À faciliter l'identification des réflexes naturels qui soutiennent le développement des compétences et du potentiel humain.

Plus concrètement, le test évalue la personnalité d'un individu ainsi que ses facteurs de motivation, ses aptitudes et ses valeurs. Il compte 11 dimensions d'évaluation, telles que structure de pensée, motivation, résistance au stress, qualités de chef et tolérance au risque. Dans le cas de l'achat d'une ferme ou d'un transfert, cet exercice permet de mieux se connaître pour interagir plus harmonieusement en équipe, en plus d'apporter un éclairage différent sur les profils de gestion et de *leadership* de chacun.

À recommander particulièrement pour les fermes où l'on souhaite gérer en équipe!

Outre le test de base, Atman propose d'analyser votre profil de gestion, d'évaluer le degré de complémentarité entre deux personnes et de dresser un portrait de votre équipe. Il s'agit vraiment d'un outil indispensable aux producteurs qui souhaitent apprendre à mieux communiquer et à mieux gérer en équipe une entreprise agricole de type familial. En bref, l'essayer, c'est l'adopter et vous vous demanderez pourquoi vous ne l'avez pas fait plus tôt!

Les conseillères accréditées par le Regroupement des CRÉA du Québec sont formées pour administrer et analyser le test en milieu agricole. Pour plus d'informations, communiquez avec madame Céline Lafortune, coordonnatrice et conseillère accréditée pour l'administration de tests au Centre de transfert d'entreprises de Lanaudière, par téléphone au 450 365-9218 poste 2 ou par courriel à l'adresse clafortune@ctelanaudiere.org.



N'hésitez pas à diffuser ce bulletin. Notre liste d'abonnés n'a qu'une seule fonction : vous informer, et ne sera utilisée à aucune autre fin.

Vous avez des commentaires ou des suggestions à nous transmettre? Vous désirez soumettre un texte? Vous inscrire à notre liste d'envoi? Communiquez avec madame Geneviève Dudemaine à l'adresse: genevied@cre-lanaudiere.qc.ca ou au : 450 759-4344, poste 115.

Surveillez notre prochaine parution en juin 2014 !

Réalisé dans le cadre de l'entente spécifique en Égalité 2011 – 2015 de la région Lanaudière

Québec

Conférence régionale des élus(es)
CRE Lanaudière

Les collaborateurs :

Les Agricultrices de Lanaudière

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière

Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

